

BESSÉ

CONSEIL EN
ASSURANCES



FORUM INTERNATIONAL DE LA CYBERSÉCURITÉ 2019

MENACE CYBER ET ENTREPRISES : ORGANISONS LA CYBER-RESILIENCE !

Lille, le 22 janvier 2019 – Selon Guillaume Poupard, Directeur général de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSM), « la sécurité numérique n'est pas une option : elle est définitivement l'affaire de tous ». Le risque cyber est un défi majeur pour toutes les entreprises. Pourtant peu d'entre elles sont aujourd'hui préparées pour faire face à cette menace diffuse qui pèse sur l'intégrité de leurs systèmes d'information et la protection de leurs données. Néanmoins, la prise de conscience est en marche : quelques entreprises s'engagent d'ores et déjà sur le chemin de la cyber-résilience.

A l'écoute de leurs dirigeants et soucieux de les accompagner au mieux dans la gouvernance du risque cyber, Bessé a développé une approche sur-mesure de l'analyse des conséquences financières d'un sinistre cyber et du transfert du risque aux marchés de l'assurance.

Dans ce contexte, les experts de Bessé participent au Forum International de la Cybersécurité (FIC) 2019, les 22 et 23 janvier 2019 (stand B12). Ils interviendront dans le cadre du workshop A15 afin de présenter les leviers à mettre en place pour permettre aux entreprises de faire face efficacement au risque cyber. Ce workshop aura lieu le mercredi 23 janvier à 11h30 dans la salle Van Gogh.

76% des ETI ont déjà subi une attaque cyber

Dans une étude réalisée avec PwC en mars dernier, Bessé avait mis en évidence que **76% des ETI avaient déjà subi au moins un incident cyber en 2017**. Si les dirigeants d'ETI et de PME comprennent la menace cyber, ces derniers ont encore du mal à traduire cette prise de conscience en actes. Elle doit être prise en compte au niveau stratégique et non se cantonner au niveau tactique comme c'est encore souvent le cas. Une fois que les ETI et PME ont bien cerné le risque cyber, se pose alors la question des compétences, des talents qui peuvent accompagner les entreprises. Au-delà des moyens financiers engagés, c'est véritablement sur l'humain que repose cet enjeu majeur pour les entreprises.

Vers une prise de conscience...

Le risque cyber correspond à la **plus importante menace** à laquelle une entreprise peut aujourd'hui se retrouver confrontée. La **vulnérabilité des infrastructures s'accroît** à mesure que la digitalisation se développe. Les entreprises disposent donc de nombreux **points vitaux potentiellement exposés** aux risques cyber.

Le risque cyber étant par ailleurs, **l'un des seuls risques à pouvoir mettre en péril l'intégralité des capacités financières d'une entreprise.**

Face à cette **menace d'une ampleur sans précédent**, de plus en plus d'**entreprises** se mettent en ordre de marche et engagent les démarches nécessaires pour se **prémunir du risque cyber.**

« L'élément déclencheur de notre prise de conscience face au risque cyber découle d'un double constat : celui d'une montée de ces risques, reflétée par la parution dans la presse de cas d'attaques avérées ayant entraîné de sévères conséquences pour les sociétés attaquées, et celui d'une vulnérabilité accrue de nos systèmes d'exploitation de la supply chain industrielle, en raison de leur centralisation. » ajoute **Michel Josset, Responsable Assurances groupe, contrôle des risques et Immobilier au sein de Faurecia.**

Le transfert du risque au marché d'assurance comme unique solution

Face à un risque dont la **probabilité d'occurrence** est très **difficile à appréhender** et les **conséquences non mesurables** sur le plan **quantitatif**, il existe **un seul moyen de s'en prémunir** : lisser le **risque financier** par voie de **transfert au marché de l'assurance**. Cela nécessite néanmoins une **approche sur-mesure du risque**, l'élaboration de couverture « cyber » spécifiques et un choix dédié des assureurs mobilisés sur le sujet. Dans la continuité d'un accompagnement de A à Z de ses clients, **Bessé a mis en place différentes solutions** afin d'intervenir face à ce type de sinistre.

« Grâce à notre courtier Bessé, il nous a été possible de mettre en place et de déployer notre politique de sécurité. Les échanges avec des spécialistes du risque cyber comme avec de nombreux assureurs rencontrés par l'intermédiaire de notre courtier Bessé, nous ont permis d'avoir un regard extérieur et d'enrichir notre réflexion, notamment sur la protection de nos sites industriels et sur les enjeux de carence fournisseurs. » déclare **François Ink, Head of Aperam Group Credit, Insurance and Risk Management** (accompagné par Bessé depuis 8 années)

« Comme énormément d'entreprises, nous faisons face depuis plusieurs années à une multiplicité d'attaques cyber, toujours plus élaborées et dont les effets pourraient être dévastateurs. Pour éviter des perturbations organisationnelles et économiques de grande ampleur, nous avons pris le parti d'anticiper et d'être aussi agiles que réactifs. Choisir, dans ce contexte, notre assureur, c'est avant tout choisir un véritable partenaire capable de mettre à notre disposition des experts spécialisés notamment en informatique ou encore en gestion de crise. La mise en place de la cyber risk assurance a également nécessité un vrai travail d'équipe,



collaboratif et ouvert, impliquant à la fois plusieurs directions effectives au sein de Solocal, mais aussi notre courtier Bessé, le tout, afin de déterminer une couverture adéquate », ajoute Anne Cette, juriste sénior chez Solocal.

Au-delà de la voie assurantielle, **Bessé accompagne les entreprises sur le chemin de la cyber résilience**. En favorisant les échanges, le partage d'expériences et les bonnes pratiques inter-entreprises.

Selon Pierre Bessé, Président de Bessé « il est indispensable d'innover en créant des modes de collaboration inter-entreprises, des solutions et des services nouveaux tant du point de vue de la prévention, de l'assurance, de la gestion de crise et du règlement du sinistre. »

CHRISTOPHE MADEC INTERVIENDRA DANS LE CADE DU WORKSHOP A15

LE MERCREDI 23 JANVIER 2019
À 11H30 (salle Van Gogh)

sur

Comment se préparer à un sinistre cyber ?

« Toutes les organisations seront tôt ou tard victimes d'une crise d'origine « cyber » ou intégrant une dimension « cyber ».

La question n'est donc pas de savoir « si » mais « quand » cette crise arrivera. Au hit-parade de ces crises : les fuites de données. Comment s'y préparer ? Quels sont les risques et leurs impacts ? Quelles assurances choisir ? Coûts d'expertise, perte de chiffre d'affaires, frais de notification... : que couvrent-elles en pratique ? Alerte, investigations techniques, remédiation, restauration... : quels sont les processus à mettre en œuvre en matière de gestion de crise ? »

FOCUS : Le risque cyber, un risque singulier

Le risque cyber correspond à la **plus importante menace** à laquelle une entreprise peut aujourd'hui se retrouver confrontée. Mais ce risque, aux conséquences non quantifiables dispose de caractéristiques singulières. Il appartient à une nouvelle génération de risques qui peut **affecter l'entreprise dans sa globalité** et dont la **complexité est extrême** et les **spécificités diamétralement opposées** à celles du **risque industriel** :

- Alors que le risque industriel est principalement d'origine accidentel, le risque cyber est principalement **d'origine « malveillante »**
- Le risque cyber est **« évolutif »** tandis que le risque industriel est **« stable »** : nous ne pouvons anticiper aujourd'hui ce que seront demain ses origines et ses conséquences.
- Le risque cyber est **« systémique »** à l'inverse du risque industriel qui est **« cantonné »** : il s'agit sans doute du seul risque à pouvoir toucher la totalité du bilan d'une entreprise en une seule occurrence.

À propos de Bessé :

Les hommes et les femmes de Bessé sont des experts ultraspécialisés dans le conseil et le service aux entreprises. Plus que de simples courtiers, leur métier est centré sur le conseil sur-mesure en assurance et l'accompagnement quotidien et durable de leurs clients en France et à l'international. Fort de ses 450 collaborateurs, Bessé est un acteur indépendant et incontournable du secteur. Fondé il y a plus de 60 ans, Bessé est l'un des leaders français du courtage et du conseil en assurances pour les entreprises et apporte plus de 900 millions d'€ de primes au marché de l'assurance.

Bessé en quelques chiffres :

- **450** collaborateurs
- **1300** entreprises clientes
- **210 000** bénéficiaires en protection sociale
- **900** millions d'€ de primes placées sur les marchés de l'assurance

CONTACTS PRESSE

Clara DALLAY

clara.aplusconseils@gmail.com

+ (33) 1 44 18 65 58 / + (33) 6 48 45 01 53

Christelle ALAMICHEL

christelle@aplusconseils.com

+ (33) 1 44 18 65 58 / + (33) 6 31 09 03 83